

Statuts de protection

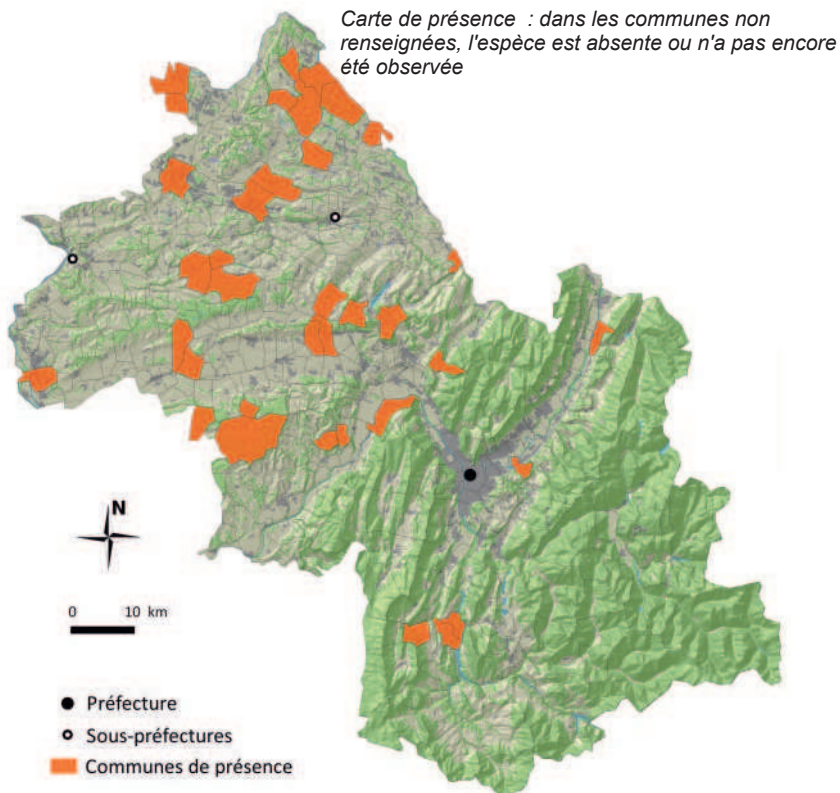


Listes rouges	Isère : VU (Vulnérable)
	R-A : EN (En danger)
	France : LC (Préoccupation mineure)
Directives européennes	Non concernée par la directive "oiseaux"
	Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4

Coordination départementale spécifique



©J-L. Grossi



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN/GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

Distribution en Isère

Le triton crêté est un triton de plaine (rare au dessus de 700 m d'altitude). Il est rare en Isère, on le retrouve principalement dans le nord-ouest du département et les populations sont fragmentées et fragiles. À noter que les localisations originales des populations sont dans le Grésivaudan.

Écologie locale

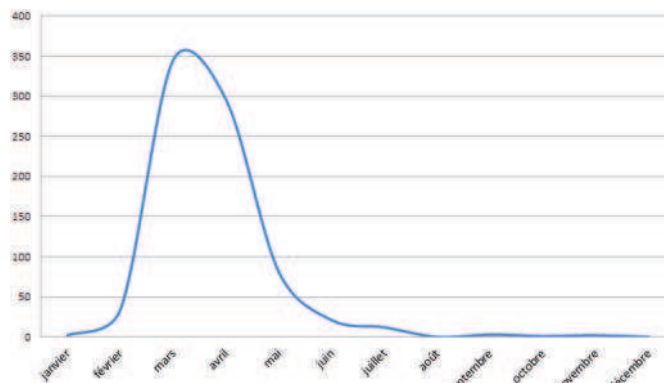
Cette espèce se retrouve dans les plaines iséroises où subsistent pâturages et agricultures extensives laissant place à des mares de plein champ. Elle affectionne les points d'eau végétalisés lui permettant de dissimuler et d'accrocher ses œufs. Hibernant, il ne s'éloigne que très peu des zones de reproduction, sauf pour en coloniser de nouvelles.

Tendance évolutive

L'aire de répartition du triton crêté décroît sur l'ensemble de l'Europe et l'Isère n'échappe pas au recul des populations. Le passage à l'agriculture intensive, la disparition des zones humides, la pollution des eaux et la fragmentation du paysage sont les facteurs principaux du déclin de l'espèce. À cela s'ajoutent : écrasements sur les routes et captures liées à la terrariophilie.

Phénologie saisonnière

Le triton crêté étant hibernant, il n'a aucune activité lors des mois d'hiver. Bien que sa période d'activité puisse durer de février à octobre-novembre, les observations ne se font quasi exclusivement qu'entre février et juin. Ceci correspond à la migration pré-nuptiale qui a pour but la reproduction de l'espèce. Le pic d'observation étant au mois de mars.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

Gestion favorable pour cette espèce

Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- Gestion raisonnée du pâturage
- Gestion raisonnée des fauches

Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

Zones humides

- ✓ Maintien d'un réseau de zones humides
- ✓ Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- ✓ Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère (www.faune-isere.org ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : R. Chardon

Version : Mar-16